

RENTREE SCOLAIRE 2023- 2024 Tarifs et Règlements

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après les modalités pour l'inscription et le paiement de l'abonnement libre circulation annuel au réseau Coralie de votre enfant, pour l'année scolaire 2023-2024. Cet abonnement offre un nombre de voyages illimités jusqu'au 31 août 2024.

Tarifs effectifs au 1^{er} septembre 2023 :

Carte Annuelle Libre Circulation -25 ans / Nombre illimité de voyages	
1 ^{er} membre *	180,00 €
2 ^{ème} membre *	120,00 €
3 ^{ème} membre *	60,00 €
4 ^{ème} membre *	Gratuit
Duplicata en cas de perte de la carte : <i>fournir obligatoirement une photo d'identité</i>	4,50 €

**Tarif dégressif par membre de la même famille*

Modalités de règlement :

- **Paiement par prélèvement :**

De 1 à 8 prélèvements automatiques mensuels (**de septembre à avril** – le 7 de chaque mois)

Pièces à fournir : **1 RIB accompagné du formulaire de demande de prélèvement (Mandat SEPA)** dûment complété et signé

- **Paiement par chèque :**

De 1 à 3 chèques (le 15 de chaque mois). Merci de noter votre échéance au dos des chèques ainsi que le nom de l'élève

Pièces à fournir : **1 à 3 chèques du montant annuel de l'abonnement (libellé à l'ordre d'IDEABUS)**

Merci de nous renvoyer **au plus tard pour le 16 juillet 2023 :**

- **le dossier scolaire (recto et verso) dûment complété et signé**
- **votre règlement (chèques ou mandat + RIB)**
- **1 enveloppe timbrée pour 100gr (équivalent à 2 timbres) à vos noms et adresse : obligatoire pour le retour de la carte**
 - **par la Poste à : Agence Coralie- Quai d'Aiguillon - 29900 CONCARNEAU**
 - **en le déposant : dans une de nos Agences Coralie à Concarneau : Quai D'aiguillon (parking de l'office du Tourisme) ou à Rosporden : Transport Le Meur – 22 ZI Dioulan – 29140 ROSPORDEN**

La carte vous sera transmise par courrier à la fin du mois d'août. Nous restons à disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.